

# REGISTRE DES QUESTIONS

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

<b>Collectivité :</b>	Commune de LANDRES
<b>Type d'annonce :</b>	Avis d'appel à la concurrence
<b>Type de procédure :</b>	Procédure adaptée ouverte (petits lots selon l'article R.2123-1 2eme du CCP) inférieure à 1 mill
<b>Référence :</b>	2025-01
<b>Date de mise en ligne :</b>	Le jeudi 27 mars 2025 à 11:30:01
<b>Date de clôture :</b>	Le mardi 22 avril 2025 à 12:00:00
<b>Titre :</b>	Marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée
<b>Descriptif :</b>	Mission d'assistance à maitrise d'ouvrage publique pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation Réflexions sur la gestion des équipements communaux Réflexions scolaires, périscolaires et associatives

## REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

### Questions / Réponses

[ 11/04/2025 à 08:37:04 ] Bonjour

Dans le cadre de la réalisation des audits énergétiques demandés dans le cahier des charges, pouvez-vous nous indiquer si le bureau d'études en charge de ces audits doit disposer d'une certification ?

Nous vous remercions pour votre retour.

-----  
[ 11/04/2025 12:06:14 ]

*Pour répondre à l'agence MP Conseil, il n'est pas demandé de certifications particulières pour le Bureau d'études thermiques qui va réaliser les audits.*

*Il est seulement demandé le respect du cahier des charges CLIMAXION qui est téléchargeable depuis cette adresse <https://www.climaxion.fr/docutheque/soutien-au-diagnostic-batiments-publics-associatifs>*

*Je reste à votre disposition.*

*Bien cordialement.*

## Questions / Réponses

[ 01/04/2025 à 10:21:26 ] Bonjour,

1/ Dans le cadre de cette consultation, l'audition, et le cas échéant la négociation, pourront-elles se dérouler en visioconférence ?

2/Quel est le niveau de connaissance préalable des bâtiments concernés par l'étude (plans, diagnostics techniques et réglementaires...), ainsi que de leurs abords (plans, relevé topographique) ?

---

[ 07/04/2025 14:07:00 ] 1/ Dans le cadre de cette consultation, l'audition, et le cas échéant la négociation, pourront-elles se dérouler en visioconférence ?

*Conformément au règlement de consultation, seule la phase négociation pourraient se dérouler en visio-conférence. L'audition ne pourra se dérouler qu'en présentiel.*

2/Quel est le niveau de connaissance préalable des bâtiments concernés par l'étude (plans, diagnostics techniques et réglementaires...), ainsi que de leurs abords (plans, relevé topographique) ?

*La commune de Landres possède les plans des écoles et du bâtiments abritant le périscolaire. La commune dispose, également des plans et le diagnostic de la maison CREBEC. Un relevé sera nécessaire pour la maison CREBEC qui est inclus dans le périmètre de l'étude.*

*Un relevé topographique est en cours de réalisation par un géomètre sur l'ensemble du périmètre de l'étude.*